



Déclaration CFDT SAP : CSE JANVIER 2021

Organisation Viabilité 2021

La direction SAP a présenté lors du CSE de décembre 2020, son organisation viabilité 2021.

Au niveau des effectifs, la direction répond : « *La question de la pertinence du remplacement se pose à chaque départ de salarié* ». Pour les élus CFDT, il n'est pas concevable que l'entreprise ne remplace pas systématiquement les départs d'ouvriers autoroutiers et patrouilleurs.

Sur Artix, un départ d'OA logé est programmé à fin mars et aucune publication de poste n'est à ce jour parue. Comme sur Anglet, l'entreprise cherche par tous les moyens à ce que cela soit un OA non logé qui postule au poste de logé vacant.

On constate donc que l'entreprise continue à vouloir baisser les effectifs d'OA non logés alors qu'un district comme Pyrénées est déjà à flux tendu. Par exemple, pour cette saison hivernale le centre d'entretien d'Artix a été sollicité pour renforcer celui de Tarbes et en cascade celui de Tarbes a renforcé celui de St-Gaudens.

L'entreprise s'acharne à vouloir réduire le nombre d'ouvriers autoroutiers non logés alors qu'elle peine à garantir les missions liées au cœur du métier de la viabilité (sécurité, entretien courant des ouvrages divers etc...). En supprimant des postes d'OA, l'entreprise met à mal la sécurité de ses salariés et par extension celle des clients.

Nous constatons d'année en année que le nombre d'ouvriers d'entretien est insuffisant pour assurer un nettoyage de l'ensemble des bâtiments et réfectoires. Nous sommes bien loin d'avoir un nettoyage des locaux conforme à toutes les règles et les communications diffusées via la plateforme UP. En effet dans son module « *Attitude Prévention durant la pandémie Covid 19* », l'entreprise dans sa slide sur les mesures de nettoyage des locaux indique : « *le nettoyage des locaux réalisé en interne ou en externe a été renforcé **avec des passages plus fréquents** en insistant sur les points de contact* ».

Nous souhaiterions que la société mette en adéquation ses paroles et ses actes.

Le ménage doit être renforcé, il doit en être autant pour les effectifs des ouvriers d'entretien.

Les grands oubliés de cette organisation 2021 sont les salariés la Maîtrise d'Encadrement qui doivent assurer de plus en plus des missions qui ne sont pas le cœur de leur métier. A aucun moment l'entreprise ne prend en compte le véritable travail des Conducteurs Viabilité et la venue de la digitalisation n'arrange rien.

Le développement de tous ces outils numériques nécessite que l'entreprise donne tous les moyens à la ME pour exercer leurs missions dans de bonnes conditions de travail.

Avec l'augmentation de divers suivi, la transformation numérique (PACO, Pointage Nova etc.), la suppression de magasinier et de l'atelier, le non remplacement des administratifs, certains conducteurs de travaux font office d'accueil des livreurs, d'employé administratif et doivent également s'occuper du matériel.

Pour autant, le volume de travail lié aux missions premières du conducteur de travaux ne diminue pas. La vie de l'autoroute, c'est de plus en plus de dégradations vols ou incivilités, problèmes de matériels, manque d'effectifs, relations tendues avec les riverains étant donné que des abords de l'autoroute laisse de plus en plus à désirer, vieillissement des infrastructures etc...

L'entreprise est bien loin de prendre en compte une préconisation du rapport établi par M. Bruno Mettling en 2015 (Transformation numérique et vie au Travail) destiné à la Ministre du travail (Mme Myriam El Khomri) :

« La fonction managériale de proximité se trouve déjà sous une réelle pression du fait de devoir mener la transformation numérique, laquelle fonction s'ajoute au rôle de manager de performance économique, de manager de projet, manager de communauté, manager de réseau. Il convient, pour ce faire, de le décharger de certaines tâches opérationnelles pour qu'il puisse exercer son rôle dans de bonnes conditions. »

Nous demandons que la direction renforce les équipes de la maîtrise d'encadrement.

Pour toutes ces raisons, les élus CFDT prononcent un avis défavorable à l'organisation viabilité 2021.